



N°1802

Du mercredi 18 février
au mardi 24 février 2015

La gazette

du Mantois & des deux Rives

www.lagazettedumantois.fr  

En vallée de Seine, toutes les gestions cohabitent dans un complexe entrelacement.

Eau potable

Un avenir public ou privé ?

Dossier de la semaine - P 02

Cinéma p.15

Programme de la semaine

Actualité p.04

Mantois



Dunlopillo Enfin signé !

Actu Mantois P 04

Actu Mantois P 05

Actu 2 Rives P 06



Mantes-la-Jolie
La nouvelle arrivée



Flins-sur-Seine
Emploi, négociations et débrayages



Achères
Port d'Achères Décision en mai

Actu 2 Rives P 06

Actu 2 Rives P 07

En bref P 10



Les Mureaux
Deux ministres au pôle Molière



Poissy - Achères
Antonutti L'assignation reportée

Mantes-la-Ville

L'adjoint FN accuse les Roumains



SPARTAFORM
NUTRITION

Nutrition pour tous types de sportifs

du lundi au samedi de 10h30 à 18h30 - 8, place Saint Maclou (à côté de Running Mantes) - 78200 Mantes-la-Jolie

-10 %
sur tout
le magasin

valable du 16 janvier au 31 janvier 2015
offre non cumulable avec d'autres promotions

Masse - Force - Endurance - Fitness

SCITEC
NUTRITION

OLIMP
SPORT NUTRITION

SCITEC
NUTRITION

bp

SCITEC
NUTRITION

MUSCLETECH
NUTRITION

www.spartaform.com

Dossier de la semaine

Eau potable : un avenir public ou privé ?

De la régie publique à une totale délégation aux entreprises privées, eau potable et assainissement connaissent tous les modes de gestion en vallée de Seine. Les réseaux, eux, sont intimement mêlés dans un patchwork territorial dont la complexité historique n'effraie cependant plus les élus. Plusieurs associations de consommateurs prônent le passage en régie pour la fourniture d'eau, de Mantes à Poissy.

Les services publics d'eau potable et d'assainissement sont parmi les plus complexes et variés que puissent gérer les collectivités. Dans la vallée de Seine, la situation reflète le paysage français.

Des services publics complexes

Par exemple, à Poissy, la fourniture d'eau est déléguée à Suez environnement, mais l'assainissement l'est à un syndicat public. Aux Mureaux, fourniture et assainissement sont en régie publique depuis 2013, mais la relation aux usagers reste contractée auprès de Veolia. Triel-sur-Seine est passée de Veolia à un syndicat public en 2013. A Limay, la gestion est historiquement publique (voir encadré).

Côté prix, la facture totale annuelle des usagers, pour l'eau, l'assainissement et les rede-

vances de l'agence de l'eau (voir encadré), peut varier dans des proportions importantes selon que l'on habite ici ou là, de 560 € à Meulan-en-Yvelines (pour 120 m³, Ndlr) à moins de 350 € à Limay.

La vallée de Seine reflète du paysage français de l'eau

Ce véritable maquis des modes de gestion n'effraie pas les divers élus interrogés sur le sujet. L'eau est néanmoins un point important des négociations en cours autour de la fusion des six intercommunalités de la vallée de Seine : il faut déterminer si la nouvelle structure en aura ou non la gestion. Une harmonisation ne semble pas à l'ordre du jour, quelle que soit la décision prise.

Enfin, du côté de l'entretien du réseau, la grande majorité des gestionnaires connaissent un

taux de fuite inférieur ou égal à 20 %, et n'ont donc pas de pénalités à payer à ce niveau. Le niveau des taux de renouvellement est plus inquiétant, alors qu'il doit normalement être supérieur à 1 % par an (les conduites ont une durée de vie estimée de 100 à 120 ans, Ndlr).

Un taux de renouvellement préoccupant

Ainsi, le taux de renouvellement est très inférieur à 1 %, depuis plusieurs années, sur les réseaux d'une partie de la Camy, de Verneuil-sur-Seine, de Vernouillet, des Mureaux ou encore de Poissy. D'autres villes de la vallée peuvent être concernées, mais les rapports sur le prix et la qualité du service d'eau, à la publication annuelle obligatoire, ne sont que rarement accessibles (leur non-publication n'entraîne pas de sanction, Ndlr).

Camy
L'Arep ne renonce pas à la régie

La semaine dernière, l'Association pour le retour de l'eau en régie publique dans la Communauté d'agglomération de Mantes en Yvelines (Camy), créée en 2009, tenait son assemblée générale. Ses plus de 110 membres sont bien décidés à porter à nouveau leur demande, les élus ayant été pour partie renouvelés depuis les élections municipales.



« La prochaine échéance, c'est 2017 et la reconduction du contrat principal avec Veolia. Ca ne veut pas dire qu'il faut renoncer à argumenter », a expliqué le président de l'association, Maurice Martin. Mes relations avec Dominique Braye

(ex-président de la Camy, Ndlr) étaient telles que dès qu'il me voyait, il devenait complètement fou. » Il espère une meilleure écoute de son successeur, Paul Martinez (UDI).

Impayés : interdiction de couper l'eau

La loi Brottes, « visant à préparer la transition vers un système énergétique sobre et portant diverses dispositions sur la tarification de l'eau et sur les éoliennes », votée en avril 2013, interdit l'arrêt de la fourniture d'eau aux personnes physiques, quelque soit le motif, dans leur résidence principale.

Pour l'instant, elle n'est que très peu connue, et les coupures pour non-paiement des factures continuent. « Cette loi existe, elle doit donc être appliquée. Les multinationales n'ont pas compris », indique Maurice Martin, président de l'Association pour le retour de l'eau en régie publique dans la Communauté d'agglomération de Mantes en Yvelines (Camy).

La Fondation France libertés, ainsi que la Coordination eau Île-de-France, ont porté plusieurs cas de coupure devant la justice en 2014. Tous les procès ont abouti à la condamnation du fournisseur d'eau potable, parfois privé, parfois en régie publique.

« Notre combat est maintenant de le faire savoir », estime Maurice Martin, qui espère que la Camy relaiera l'information. Leur réussite dépendra également du législateur : Christian Cambon, sénateur UMP du Val-de-Marne et vice-président du Syndicat des eaux d'Île-de-France (Sedif), a récemment proposé un amendement pour revenir sur cette interdiction de coupure d'eau en cas d'impayés.

Les agences de l'eau dans le collimateur de la Cour des comptes

Dans un rapport rendu public au début de l'année, la Cour des comptes critique sévèrement la gestion des agences de l'eau, chargées de la collecte et de la redistribution des redevances liées à l'eau. Celles-ci représentent environ 25 % de la facture finale des particuliers.

Les sages de la rue Cambon dénoncent notamment le déséquilibre financier important entre pollueurs et payeurs. Elle l'attribue à la prépondérance des

agriculteurs et des industriels, dans les conseils d'administration des sept agences de l'eau.

Ainsi, en moyenne, en 2013, les usagers domestiques ont participé à 87 % du montant total des redevances, destinées à améliorer les réseaux ainsi qu'à la dépollution. Ce taux montait même à 92 % à l'agence de l'eau Seine Normandie, responsable de la vallée de Seine, avant que le ministère de l'écologie n'intervienne pour le faire baisser.

Limay : 40 % de réduction pour les particuliers



« Cette consommation est liée à des besoins vitaux », estime Djamel Nedjar.

C'était une promesse de campagne de l'actuelle majorité communiste, elle est en place depuis le 1er janvier : une bonne partie de 4 000 abonnés facturés directement par la régie publique de Limay-Guitrancourt verront une baisse de 40 % de leur prochaine facture d'eau potable, en juillet.

Cette baisse ne s'appliquera qu'à la fourniture d'eau, soit un tiers de la facture totale que reçoivent les particuliers. En effet, cette dernière comprend également l'assainissement,

ainsi que les diverses redevances nationales.

Le seul écueil pour l'instant est constitué des locataires de logements sociaux, pour lesquels la facturation est collective. Ils devront donc attendre, car la mairie, si elle a bon espoir, est toujours en négociations avec les bailleurs pour l'application individuelle du nouveau tarif.

Pour une consommation annuelle de 120 m³, équivalente à la moyenne, la facture d'eau potable passera de 134 € à 80 €. Pourquoi 40 % ? « Cette

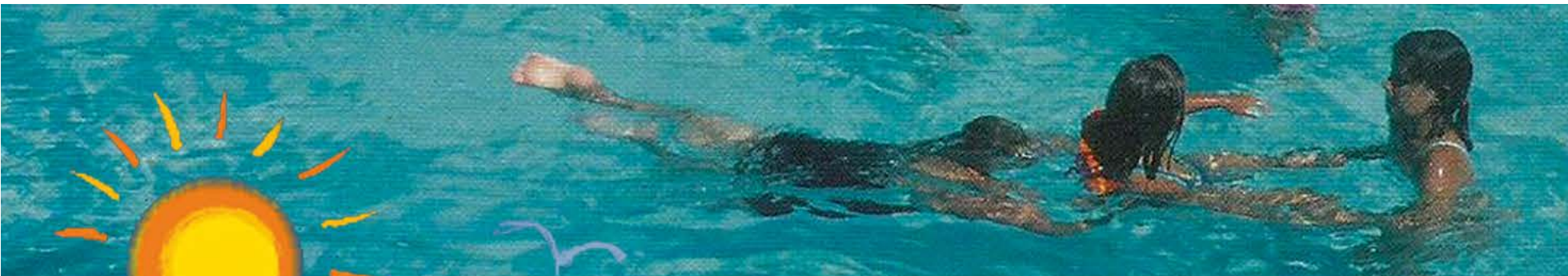
consommation est liée à des besoins vitaux », détaille le vice-président. « On ne voulait pas faire une usine à gaz », ajoute-t-il pour justifier l'absence de seuils de revenus.

Le coût de la mesure est estimé à 300 000 € par la communauté de communes des coteaux du Vexin. Il sera financé via une hausse de la facture des entreprises et particuliers consommant plus de 240 m³ par an, avec des paliers successifs jusqu'à 5 000 m³ annuels.

Mesure à 300 000 €

« Nous avons considéré que l'eau potable ne devait pas être payée au même prix pour un foyer domestique, qui a des besoins vitaux, par rapport à une entreprise, qui se sert de l'eau potable pour apporter une valeur ajoutée à des biens et services ensuite facturés », estime Djamel Nedjar de ces tarifs différenciés, autorisés par la loi depuis 2006.

Selon lui, seule une gestion en régie publique permet de tels choix. La présence de nombreuses entreprises, en particulier des deux usines pharmaceutiques, est également un facteur : « Le volume d'eau distribué émanant de l'activité économique est relativement important, grâce aux volumes industriels. »



N.S.T.L

NEIGE - SOLEIL - TOURISME - LOISIRS

Contactez nous !



Organisme spécialisé dans l'organisation de séjours pour enfants de 4 à 17 ans.

**...Visites de Paris - Fermes pédagogiques - Arts forains
Parcs animaliers - Visites culturelles.**

Tél. 01 47 18 90 00

nstl@nstl.fr - www.nstl.fr



Mantois

Dunlopillo : le protocole d'accord enfin signé

Le déménagement de Dunlopillo de Mantes-la-Jolie à Limay et Porcheville est désormais acté. Les politiques ont indiqué conserver leur « vigilance » pour que les engagements soient tenus.



© La Gazette du Mantois

« Je n'ai jamais envisagé de déménager ailleurs que dans le Mantois », a assuré le président de Cauval, ici signant le protocole.

Il faisait longtemps que la pente était descendante, dans l'immense usine Dunlopillo, bas ateliers de brique et de tôle, derniers vestiges, au coeur de Mantes-la-Jolie, d'un glorieux passé industriel. Mais elle n'était plus que l'ombre d'elle-même depuis 2012, et un incendie qui a touché le coeur de son outil de production. Du jour au lendemain, de 2000

matelas en mousse par jours, seuls 600 peuvent désormais être fabriqués. La rentabilité disparaît.

Alors, la semaine dernière, personne n'a boudé son plaisir autour de la table dressée dans les bureaux de l'usine. Syndicats, direction, politiques et institutionnels étaient là pour signer le protocole d'accord. Il entérine le maintien des 318 emplois du site, et son déménagement pour partie à Limay, pour partie à Porcheville.

Personne n'a boudé son plaisir

« Je n'ai jamais envisagé de déménager l'entreprise ailleurs que dans le Mantois », assure Gilles Silberman, le président du groupe Cauval, propriétaire de Dunlopillo. En coulisses, les autres interlocuteurs du dossier ont souvent douté de pouvoir maintenir ces emplois, notamment après un échec quelques années auparavant.

« Vous nous avez tous ouvert la porte », ont remercié sans réserve les délégués syndicaux

de la CGT de l'usine aux responsables politiques. Deux, candidats aux élections départementales, sont nommés : « Eric Roulot (maire PCF de Limay, Ndlr) est la pierre angulaire de tout ce projet. Sans Pierre Bédier (président UMP du conseil général, Ndlr), rien n'aurait été fait. »

Si tout ou presque sépare ces deux-là, ils se sont rejoints ce jour-là dans leur espoir d'enrayer le déclin industriel de la vallée de Seine par leur mobilisation. « Nous serons tous très vigilants à ce que l'emploi soit préservé de façon pérenne », ont néanmoins prudemment indiqué Paul Martinez (UDI), président de la communauté d'agglomération de Mantes en Yvelines (Camy), comme Eric Roulot.

En effet, le protocole doit maintenant être mis en oeuvre, et les investissements faits. Si les responsables syndicaux sont aujourd'hui rassurés, dans les rues de cette ville dans la ville, les salariés espèrent, mais peinent à être convaincus, faute d'avoir trop cru par le passé.



Après l'incendie de 2012, la production est passée de 2000 à 600 matelas par jour.

© La Gazette du Mantois

Que prévoit le protocole ?

Le protocole d'accord prévoit le déménagement de l'activité de production de mousse dans une extension du site limayen existant, propriété de Dunlopillo. « Dunlopillo n'a de raison d'être que si nous continuons à fabriquer notre propre mousse de manière mitoyenne à la fabrication des matelas », a expliqué Gilles Silberman, président du groupe Cauval.

Le site de Porcheville, jusqu'à propriété du groupe espagnol Ros Casares, est à proximité de l'aciérie Alpa. Il sera racheté pour 3,5 millions d'euros par l'Etablissement public foncier des Yvelines (EPFY), avant revente à des investis-

seurs privés, qui le loueront à Cauval. Il recevra la fabrication des sommiers des marques de moyenne gamme, et constituera un centre logistique.

Le site industriel mantais, lui, sera également acheté pour 6,5 millions d'euros par l'EPFY, qui est l'outil du conseil général. Il le conservera jusqu'à ce que le projet de restructuration envisagé par la mairie de Mantes-la-Jolie, composé d'une marina et de logements, voie le jour, le marché immobilier actuel n'y étant pas vraiment propice. Enfin, des garanties sur l'emploi conditionneraient certains accords financiers du protocole.

Yvelines

Départementales : le Modem un peu tard

Le Modem a annoncé son ralliement à la liste Ensemble pour les Yvelines, jusque-là constituée de l'UMP et de l'UDI. Le parti de François Bayrou présentera deux suppléants dans le département.

« Ensemble pour les Yvelines n'est pas le faux nez de l'UMP », prend soin d'indiquer Pierre Bédier (UMP) en préambule, à ceux à qui la tenue de cette conférence de presse dans l'historique permanence mantaise de son parti pouvaient en faire douter.

Aux côtés du président du conseil général, Bruno Milliennes, président du Modem départemental. Il annonce le soutien du parti, fondé par François Bayrou en 2007, à une liste jusque-là composée de candidats UMP et UDI :

« Nous avons la même vision des choses, en tout cas sur le département. »

Conséquence de cet accord un peu tardif, et de son faible nombre d'élus malgré un petit millier de militants yvelinois d'après ses responsables, le Modem doit se contenter de deux candidats suppléants.

Bruno Milliennes sera lui-même suppléant dans le canton de Bonnières-sur-Seine. Il était d'ailleurs ce soir-là accompa-



« Nous avons la même vision des choses, en tout cas sur le département. »

gné du binôme de candidats d'Ensemble pour les Yvelines (EPY), Didier Jouy et Josette Jean. L'adjointe piscicaise déléguée à la vie des quartiers, Michèle de Vaucouleurs, sera pour sa part suppléante de Karl Olive (UMP) et Elodie Sornay (UMP).

Le Modem et son nouveau président espèrent cependant, au-delà des proches élections départementales, prendre une place plus importante au sein de la droite yvelinoise. « Petit poucet deviendra grand », commentait ainsi Pierre Bédier, qui n'a pas oublié d'avancer ses deux thèmes de campagne : « Modestie et innovation. »

Flins-sur-Seine

Renault : emploi, négociations et débrayages

La semaine dernière était celle des négociations salariales annuelles. Le constructeur automobile a annoncé des embauches et le montant des primes jeudi, les syndicats ont appelé à la grève vendredi.



© La Gazette du Mantois

« Ces débrayages ont pour but de mettre un peu la pression sur la direction. »

Dans les ateliers de l'immense site industriel qu'est l'usine Renault, les délégués du personnel de chaque organisation syndicale passent chacun à leur tour, appelant à une grève de deux heures. Ensuite, un rassemblement est organisé au montage, avec discours.

Au même moment, d'autres responsables sont en pleine discussion au siège du groupe, à Boulogne-Billancourt.

13 % de grévistes selon Renault

La négociation porte sur une augmentation de salaires, après un blocage en 2013, et 0,5 % de hausse en 2014. Un autre grief est l'absence de 13ème mois, pas totalement compensée par une prime de résultats annoncée la veille. Cette dernière est indexée sur le résultat d'exploitation, pas le bénéfice, et n'est pas génératrice des mêmes droits sociaux.

Pas de treizième mois

« Ces débrayages ont pour but de mettre un peu la pression sur la direction pour les négociations annuelles. Nous faisons ça tous les ans. En fonction des résultats, ils réfléchiront peut-être », explique Jérôme Launay, délégué du personnel FO.

Mantes-la-Jolie

Choyées, les personnes âgées

Plus de 1200 anciens ont répondu à l'invitation à déjeuner de la mairie. L'occasion d'un moment de convivialité, et de quelques annonces par les élus.



© La Gazette du Mantois

Seule critique : « Les chaises sont trop serrées ! »

2014. « Ca nous permet aussi de leur passer des informations, pour dire ce qui se fait sur la ville les concernant. »

Comme une confirmation, le président du conseil général Pierre Bédier (UMP) et le maire Michel Vialay (UMP), après avoir serré la main de chacun, apportent des nouvelles aux convives. Le premier annonce la probable adoption d'un tarif unique pour la carte Améthyste (voir encadré).

7 000 invitations

La semaine dernière, ils étaient environ 1 200 à avoir répondu positivement à l'invitation, adressée par la commune aux 7 000 Mantais âgés de plus de 60 ans. Comme dans beaucoup d'autres villes, la mairie tient à ce déjeuner, qui a pris une telle ampleur qu'il se déroule sur deux jours.

« Ca évite l'isolement, c'est important pour eux », indique Nadine Wadoux (UMP), adjointe aux personnes âgées depuis mars

Début de la nouvelle équipe de nuit

Ce lundi signalait le départ de la nouvelle équipe de nuit, destinée à produire 10 000 véhicules supplémentaires. Elle sera en fonction jusqu'à la mi-avril, et a entraîné le recrutement de 450 intérimaires. Pour les salariés permanents du constructeur, le passage en équipe de nuit permet un gain de 400 € environ pour un opérateur moyen, soit 20 à 25 % de revenus supplémentaires. Avant la mise en place de cette équipe additionnelle, le site comptait 2 200 salariés Renault, un millier d'intérimaires, et 500 emplois de sous-traitants basés sur place.

Guerville

Nouvelle grève à l'incinérateur bientôt fermé

Les salariés de l'incinérateur Valene bloquent le site depuis jeudi dernier. Ils estiment avoir été floués par la direction, et par son protocole signé en octobre.

Depuis jeudi matin, l'incinérateur Valene, bientôt reconverti en simple centre de transfert des déchets, est bloqué par ses salariés. En octobre, ils avaient pourtant obtenu de Veolia, gestionnaire du site pour le compte de la Communauté d'agglomération de Mantes en Yvelines (Camy), des contreparties financières en cas de non-reclassement.

Pour cela, il avait fallu plusieurs grèves, et le refus de la Camy de valider la fin de cet incinérateur non rentable jusqu'à ce qu'un accord soit signé. Mais les 28 salariés, dont la plupart ne seront pas reclassés, ont eu une bien mauvaise surprise il y a quelques jours.



© La Gazette du Mantois

« Nous n'allons pas les lâcher. Nous sommes plus déterminés que lors de la dernière grève. »

« Nous voulons des éclaircissements, et avoir ce que nous devons avoir », demande aujourd'hui le délégué du personnel.

« Nous voulons des éclaircissements »

La Camy a assuré aux salariés qu'elle tenterait de faire pression sur le siège. Mais l'institution est désormais dépourvue de tout moyen de pression, ayant déjà signé l'avenant terminant l'activité de l'incinérateur, après la conclusion de la négociation initiale.

« Nous n'allons pas les lâcher. Nous sommes plus déterminés que lors de la dernière grève », promettait Hamidou Talla vendredi, devant l'usine, autour d'un brasero improvisé. Veolia environnement, joint par La Gazette, n'a pu commenter la situation dans les délais impartis à la publication de cet article.

Mauvaise surprise à Pôle emploi

« Nous nous sommes renseignés auprès de Pôle emploi en vue d'une inscription. Ils nous ont expliqué que nous perdions plusieurs mois d'indemnisation, nous conseillant de passer en licenciement économique », explique Hamidou Talla, délégué CGT.

En effet, le protocole signé prévoit que les non-reclassements soient qualifiés en départs volontaires, les salariés en ignorant alors les conséquences. Autre raison de leur colère, une prime, qui devait s'ajouter aux 36 mois de salaire, est aujourd'hui contestée par Veolia.

Achères – AndréSy - Conflans-Sainte-Honorine

PSMO : décision du maître d’ouvrage en mai

La Commission nationale du débat public a publié le compte-rendu des huit réunions publiques organisées autour du projet de Port Seine-métropole Ouest (PSMO), dans la plaine d’Achères. Le maître d’ouvrage, Ports de Paris, a maintenant trois mois pour donner suite au projet.



Alexis Rouque, directeur général de Ports de Paris, lors de la présentation du bilan le 12 février.

Le débat public et les visites du site, du futur port, se sont achevés en fin d’année dernière. Ce projet industriel, principalement tourné vers les activités de BTP, sera impactant pour le territoire, les acteurs économiques et politiques.

« On va bouleverser leur existence »

Mais aussi et principalement pour les habitants directement concernés. Pour les organisateurs, l’objectif est avant tout que ces rencontres ne restent pas lettre morte.

« Ce que je vais demander, c’est d’annexer les enseignements du débat. Il y a eu beaucoup de gens qui se sont exprimés (encadré). Il est nécessaire que les citoyens perçoivent un retour », a indiqué Christian Leyrit, président de la Commission nationale du débat public.

sident de la Commission nationale du débat public, à l’attention du maître d’ouvrage.

Concernant les acquisitions foncières, sujet sensible qui avait suscité de fortes interventions lors de certaines réunions, Ports de Paris a exprimé « la nécessité d’accompagnement » qu’il compte poursuivre : « C’est un terrain sur lequel il y a de la disponibilité foncière mais ce n’est pas une page blanche », a tenu à préciser Alexis Rouque, son directeur général.

« Ceux qui ont choisi d’habiter là, on va bouleverser leur existence, d’une certaine façon », a poursuivi le représentant du maître d’ouvrage. « L’intérêt est d’abord d’être en discussion avec eux pour acheter leur bien, et voir si on peut trouver une solution de relogement. »

Les Mureaux

Deux ministres défendent le projet éducatif territorial

A l’occasion de l’inauguration du pôle Molière, Najat Vallaud-Belkacem et Patrick Kanner ont vanté les mérites du projet éducatif territorial (PEDT), dans le cadre notamment des rythmes scolaires.



Intégrer l’éducation nationale à un projet local est la proposition ministérielle.

La ministre de l’Education nationale, Najat Vallaud-Belkacem, n’a pas caché son enthousiasme. Face à des élus plutôt favorables à la réforme « des rythmes éducatifs », elle a défendu la généralisation des projets éducatifs territoriaux (PEDT), qui seront des préalables, à l’obtention des fonds de soutien à partir de la rentrée 2015-2016.

« Nous avons besoin des partenaires qui nous entourent, et en

premier lieu les communes », a exprimé la ministre dans l’enceinte du pôle Molière. Le PEDT est un instrument non obligatoire, qui aurait pour but de simplifier la mise en place des activités périscolaires, au niveau des communes et des intercommunalités.

Ce déplacement ministériel, prévu en janvier dernier mais reporté suite aux attentats, fut aussi un moyen de réaffirmer « les valeurs de la République »,

Le débat public en chiffres

L’organisation des événements visant à intégrer les acteurs concernés par le projet portuaire a représenté un coût de 466 500€ HT, à la charge de Ports de Paris. Outre les huit réunions, qui ont été suivies par 1 327 personnes, des visites du site, des ateliers et des rencontres ont été proposés. Sur le site du débat, 4 634 visiteurs uniques ont été recensés et 30 000 pages ont été consultées.

Verneuil-sur-Seine

Debout les Yvelines : les candidats gaullistes en piste

Thibaud Arvengas et Sandrine Feraud sont les candidats de Debout la France (DLF) sur le canton de Verneuil-sur-Seine. Sept autres binômes défendront les couleurs du parti de Nicolas Dupont-Aignan dans les Yvelines.



Ils souhaitent faire entrer « des personnes issues de la société civile » dans la nouvelle assemblée.

« Nous nous engageons pour être à l’écoute des gens. Les élus se présentent plus pour l’intérêt du fauteuil », comme le disait le général de Gaulle, que pour ceux des citoyens. La filiation de Thibaud Arvengas avec l’ancien Président de la République n’est pas masquée.

Fils du résistant Serge Arvengas, il souhaite défendre ses valeurs en-dehors des partis traditionnels, bien qu’il fut un temps au RPR puis à l’UMP. Aujourd’hui membre de Debout la France (DLF), il souhaite défendre avec son binôme une autre forme d’engagement.

Sandrine Feraud, Yvelinoise depuis 15 ans et ancienne conseillère municipale à Vernouillet,



Ils souhaitent faire entrer « des personnes issues de la société civile » dans la nouvelle assemblée.

pense qu’il serait temps de « proposer de nouveaux élus au niveau du conseil général » où siègent « beaucoup de maires et de maires-adjoints. »

Faire entrer davantage de « personnes issues de la société civile » au sein de l’assemblée départementale marquerait un renouvellement positif pour cette mère de famille.

Les candidats DLF du canton de Verneuil-sur-Seine souhaiteraient que le département recentre ses actions au service des citoyens : « Il y a une communication importante qui a été faite sur les collèges et le numérique, alors qu’à côté de cela, il y a des collèges qui sont en ruines aujourd’hui. »

Stop aux journées marathons

Depuis l’incendie de l’école maternelle Jean Zay, début décembre, plusieurs parents d’élèves expriment leur mécontentement. « Les enfants sont trimballés de salle en salle », témoigne une mère dont l’enfant est aujourd’hui accueilli à l’école Jean Moulin.

Pour la mairie des Mureaux, la situation n’est pas simple. L’accueil des 170 élèves sur plusieurs sites, en attendant une solution pérenne, ne satisfait par tous les parents. La plupart veulent la fin « des journées marathons » qui impactent psychologiquement et physiquement leurs enfants.

Deux jours avant la visite de la ministre de l’éducation, ils se sont présentés à l’hôtel de ville pour scander en cœur : « une école en centre-ville en 2015 ! »

* pedt.education.gouv.fr

Carrières-sous-Poissy

Bords de Seine : les habitants veulent mieux circuler

La municipalité a organisé une réunion afin que les habitants des Bords de Seine puissent s’exprimer sur l’avenir et l’aménagement de leur quartier. La circulation s’avère un vrai problème pour les Carriérois présents.



La réunion s’est déroulée en présence de trois conseillers municipaux qui habitent le quartier.

« Faire l’interface entre vous et la collectivité », c’est la façon dont Christophe Delrieu (DVD), maire de Carrières-sous-Poissy, a présenté « la réunion de réflexions » organisée dans le quartier des Bords de Seine, mardi 10 février.

Si les riverains ont demandé des informations sur les futurs commerces de proximité et les places de crèche, ce sont les problématiques de circulation et de stationnement qu’ils ont souhaité aborder prioritairement.

« La rue de la Senette est souvent bloquée. On arrive parfois à huit bus en enfilade qui bouchent la circulation », s’exaspère un Carriérois. Selon plusieurs intervenants, la

limitation de vitesse à 30 km/h, dans cette zone, serait rarement respectée par les chauffeurs. L’odeur de tabac, le non-respect des feux tricolores et les incivilités répétées, de ces conducteurs, ont également été évoqués.

Mais la question est maintenant de savoir qui « financera le kilométrage supplémentaire », a précisé Christophe Delrieu. La discussion se fera a priori entre le Syndicat des transports d’Île-de-France (STIF) et la Communauté d’agglomération des 2 rives de Seine.

Le stationnement en question

Un système de couleurs pour le stationnement a été proposé par le maire lors de la réunion. Des zones vertes et bleues pourront faciliter la rotation du stationnement des véhicules. D’ores et déjà, des places de stationnements classiques ont été supprimées et attribuées aux infirmières, médecins, chauffagistes... pour faciliter leurs interventions dans ce

Poissy – Achères

Antonutti : l’assignation des chauffeurs a été reportée

Les salariés d’Antonutti, dont l’entreprise a été liquidée judiciairement, sont assignés en justice pour avoir été en grève. L’audience prévue le 12 février a été reportée au 9 avril.



Ils maintiennent leur action syndicale malgré leurs licenciements.

La baisse des frais de route et la suspension des primes avaient mis en alerte les chauffeurs d’Antonutti-Delmas. Le 8 décembre dernier, certains d’entre eux avaient décidé de se mettre en grève pour protester contre les agissements de leur patron, Thierry Girard.

« Peugeot et Geodis sont corresponsables », selon eux. Mais le plus inacceptable est l’attitude de leur patron, Thierry Girard. Dans un protocole de sortie de grève, il avait signé un plan de sauvegarde de l’emploi avec ses salariés, leur accordant des indemnités de licenciement de 35 000 euros, qu’il n’a ensuite pas reconnues.

Un patron qui rigole au nez

« Il nous a rigolé au nez le lendemain », précise Stéphane. Aujourd’hui ils se disent encore « Antonutti », et veulent alerter leurs autres collègues chauffeurs, d’autres entreprises sous-traitantes de PSA, dans l’attente du report de leur assignation en justice.

ALIO TP

Travaux Publics et Particuliers

Assainissements

Terrassements

Démolitions

SAS au capital de 37000 € - SIRET : 452 493 182 00029 - APE : 4211 Z
6, Rue des Garennes, 78440 Gargenville
Tél. : 01 30 33 55 04 Mail : info@aliotp.fr

Yvelines

Vacances : faire veiller sa maison vide

L'opération Tranquillité vacances, proposée par la police, permet d'inscrire son logement afin que les forces de l'ordre y passent régulièrement. Objectif ? Éviter les cambriolages lors des absences prolongées.

De 1974 à 2009, l'opération Tranquillité vacances permettait, en inscrivant son domicile, que les forces de l'ordre veillent sur celui-ci pendant les congés. En 2009, le dispositif est étendu à l'ensemble des vacances scolaires. Depuis 2 ans, il est possible de s'enregistrer n'importe quand dans l'année, quel qu'en soit le motif.

10 fois moins de cambriolages

Une fois l'enregistrement effectif, les passages des policiers sont censés être réguliers, afin de vérifier qu'aucune porte ou fenêtre n'a été fracturée. Aujourd'hui, un avis mentionnant le jour et l'heure est même désormais déposé dans les boîtes aux lettres, avant un bilan personnalisé en fin de période. Bailleurs sociaux, polices municipales et assureurs participent à la procédure.

Afin d'améliorer le nombre d'inscriptions, la direction départementale de la sécurité publique (DDSP) envisage un enregistrement en ligne, plus simple pour les habitants. Car elle estime que le dispositif lui-même a largement fait ses preuves.



7 300 foyers ont été inscrits dans le dispositif en 2014.

Ainsi, en 2014, sur les 7 300 foyers qui se sont inscrits à Tranquillité vacances dans le département, seuls 10 d'entre eux ont été visités. Cela représente un taux de cambriolages de 0,14 %, contre 1,5 % en moyenne pour la totalité des logements des Yvelines situés en zone police.

Mantes-la-Jolie

Feu de poubelles

Samedi, vers 19 h 30, les sapeurs-pompiers ont été mobilisés pour éteindre un feu de poubelles rue du Docteur Marc Schwob, au Val fourré. Aucun blessé, aucun dégât ne sont à déplorer, les soldats du feu ont par ailleurs été ratés par un projectile mal ajusté.

Rosny-sur-Seine

Interpellés en train de tirer sur les pigeons

Les deux vingtenaires ont été entendus au commissariat pour port d'arme.

En milieu d'après-midi, mercredi 11 février, c'est par un appel au 17 qu'un riverain de la rue des quarante arpents signale deux jeunes tirant sur des pigeons. En arrivant sur place, les policiers interpellent les deux hommes de 26 et 27 ans pour port et usage d'arme. Leurs armes, une carabine 22 long rifle et un calibre 12, non déclarées et accompagnées de 17 cartouches, ont été saisies. Résidant dans un camp de gens du voyage actuellement présents sur la commune, ils ont été auditionnés par les forces de l'ordre.

Mantes-la-Jolie

Jets de projectiles sur la police

Après une perquisition rue Fragonard samedi après-midi, dans le quartier du Val fourré, les policiers présents pour sécuriser les abords de l'immeuble se trouvent entourés d'une cinquantaine de personnes. Quelques projectiles improvisés sont lancés dans leur direction. Les forces de l'ordre utilisent alors leur armement non légal pour disperser la foule. Personne n'a été interpellé ce jour-là.

Conflans Saint Honorine

Deux prostituées agressées le jour de la Saint Valentin

Peu avant 22 heures, samedi 14 février, des appels au secours ont été entendus en provenance d'une chambre de l'hôtel Formule 1, de la rue des Belles Hates. Deux prostituées roumaines, âgées de 24 et 26 ans, ont été victimes d'un vol d'argent suite à une altercation avec trois jeunes hommes, dont un était mineur. L'une des deux prostituées, également sans domicile fixe, aurait reçu des coups

de la part d'un des agresseurs. Les trois personnes mises en cause, résidentes toutes aux Mureaux, ont dérobés 740 euros à ces travailleuses du sexe, avant d'être interpellées.

Carrières-sur-Seine

Un malade de Parkinson recherché par ses proches

Depuis la nuit de vendredi à samedi matin, un homme de 73 ans résidant à Houilles a été porté disparu. Son entourage recherche cette personne dépressive et atteinte de la maladie de Parkinson. Le septuagénaire aurait quitté son domicile, au volant de sa voiture, sans donner

signe de vie. C'est seulement à 23 h 30, samedi 14 février, qu'un membre de la famille a retrouvé le véhicule de la victime, stationné en bords de Seine, sur la commune de Carrières-sur-Seine. Le véhicule en question était ouvert, le moteur était froid et les clés avaient été laissées sur le siège passager.

Un chien pisteur, sollicité par le service de nuit départemental, s'est arrêté au bord de l'eau.

Les sapeurs-pompiers se sont alors déplacés pour procéder à des recherches, à l'aide de deux bateaux de type zodiac. Les recherches de l'individu sont toujours en cours.

Maisons-Lafitte

Un cocaïnomane tente de se suicider

Mardi 10 février, vers 9 heures du matin, un homme consommateur de cocaïne et sujet à de gros problèmes psychiatriques a jeté des objets par la fenêtre d'un immeuble de l'avenue Eglé. Il est ensuite monté sur le toit en menaçant de se suicider.

C'est suite à des négociations avec un l'équipage d'intervention, et les pompiers, que l'individu a pu être maîtrisé dans le calme.

Triel-sur-Seine

Il vise son voisin à la carabine

Un homme aurait tiré un coup de feu en direction de son voisin, vendredi midi, suite à un différend avec celui-ci. La personne visée, de 4 Arpents, n'a pas été blessée. L'individu responsable du coup feu, a été interpellé sans incident particulier. La carabine a ensuite été retrouvée à proximité, dans un conifère.

Achères - Saint-Germain-en-Laye

Des salariés bloquent l'entrée du Siaap

Mercredi 11 et jeudi 12 février, plusieurs salariés des filiales de Vinci ont bloqué les entrées de la station d'épuration des eaux usées du Syndicat intercommunal pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (Siaap).



Un des bassins de traitement des eaux usées du SIAAP

Ils étaient environ 200 grévistes rassemblés devant le site du Siaap, le 11 février dès 7 heures du matin, afin de bloquer l'approvisionnement et l'entrée des personnels extérieurs. Ces salariés des filiales de Vinci ont poursuivi leurs revendications de hausse de salaires, entamées deux jours plus tôt dans le cadre des négociations annuelles obligatoires, au niveau des trois points d'accès au site.

Le 12 février, cette fois dès 6 heures du matin, les grévistes ont maintenu la pression en renouvelant leur action. Les services de police présents sur les lieux ont constaté une baisse du nombre de grévistes. Une cinquantaine d'employés ont été observés sur les différents points d'accès de l'usine d'assainissement Seine Aval, d'Achères et de Saint-Germain-en-Laye.

UN ETABLISSEMENT ET UNE EQUIPE MEDICALE AU SERVICE DE VOTRE SANTE DANS LE MANTOIS

CONSULTATIONS DE SPECIALISTES ET HOSPITALISATIONS :

MEDECINE :
CARDIOLOGIE
PNEUMOLOGIE
GASTRO-ENTEROLOGIE

CHIRURGIE :
ORTHOPEDIE
CHIRURGIE DE LA MAIN
SOS MAINS
DIGESTIVE et VISCERALE
UROLOGIE
CHIRURGIE PLASTIQUE
ET REPARATRICE
OPHTALMOLOGIE – ORL

CENTRE D'IMAGERIE MEDICALE :
IRM - Imagerie par Résonance Magnétique
RADIOLOGIE/ECHOGRAPHIE
MAMMOGRAPHIE/SCANNER

URGENCES GENERALES 24H/24 (Consultations et hospitalisations)
URGENCES SOS MAINS VAL DE SEINE 24H/24

www.hopital-prive-montgarde.fr - **Tél. : 01 30 95 52 00** - 32 RUE DU MONTGARDE - 78410 AUBERGENVILLE

L'eau en toute confiance

28, quai de l'Oise - BP 6 - 78570 ANDRESY
Tél. : 01 39 70 20 00
Fax : 01 39 75 15 31 - E-mail : sefo@spie-sefo.fr
www.sefo-eau.com
Horaires d'ouverture 8 h - 12 h | 13 h 30 - 16 h

- Production et Distribution d'Eau Potable
- Travaux d'Adduction en Eau Potable
- Branchement Eau et Assainissement
- Affermage de Réseau d'Assainissement
- Prestations de Service, Contrôles de Conformité
- Électricité Industrielle, Automatisation et Télégestion

• INTERVENTION 24/24H
pour fuite sur réseau | **30 agents à votre service**

Mantes-la-Jolie
La Turbulance secoue le Collectif 12



« Nous n'avons eu que de bons retours. »

La semaine dernière, les rappers de la Turbulance, leur groupe fon-

mi les presque 150 personnes présentes ce soir-là, ce sont d'abord les amis et connaissances qui étaient venues écouter Kaiser, Dioul'p et Babinho, après une première partie de chant par la Mantaise Khady.

L'accueil a été plutôt enthousiaste, pour ce concert donné en prélude à la sortie de leur premier album, prévue au printemps. Tous les futurs titres ont été joués, qu'ils soient calmes... ou fassent plus bouger. « *Le concert s'est très bien passé, nous n'avons eu que de bons retours* », s'est d'ailleurs réjoui Dioul'p, joint après le concert.

Rosny-sur-Seine
Le Mantois pendant l'Occupation

Jusqu'au samedi 28 février, la Passerelle accueille une exposition gratuite consacrée à la période 1939 – 1945 dans le Mantois, avant puis sous l'Occupation. Préparée par l'institut CGT d'histoire sociale, elle retrace du point de vue syndical cette période

pendant laquelle la CGT, dirigée par les communistes, était bannie.

L'organisation retrouvera toute sa vigueur dès la Libération dans le Mantois, par son appartenance à la résistance locale. Le secrétaire général de la

CGT, Gabriel Rouleau, est en effet revenu dans le Mantois d'où il venait, pour créer l'un des tous premiers groupe de résistance, en août 1940.

Après Rosny-sur-Seine, l'exposition se déplacera à Limay.

Mantes-la-Jolie
Expulsion, construction d'un individu

L'artiste plasticienne Céline Louvet expose ses œuvres textiles au Centre d'action culturelle (Cac) Georges Brassens, jusqu'au samedi 28 février. Avec *Expulsion*, elle explore le cheminement personnel, la construction de l'être humain et l'expression de son identité.

Après l'exposition, Céline Louvert propose des ateliers artistiques dans les locaux du Cac, du 11 mars au 15 avril.

Pour 20 € ou 25 € selon leur âge, les enfants fabriqueront des poupées rituelles de cultures du monde entier, avant de repartir avec leurs créations.



Elle explore en tissus l'identité et le cheminement humains.

Triel-sur-Seine
Influence des médias : débat parents-enfants

Judi 26 février, les familles sont invitées à dialoguer autour des risques et de l'influence des médias pour les enfants, de 18 h à 20 h à l'espace Rémi Barrat. Pour l'occasion, les premiers concernés

exposeront leurs propres travaux sur le sujet, avant d'en discuter avec leurs géniteurs.

Organisé par l'Accueil de loisirs Rémi Barrat, ce débat sera animé par l'Exploradôme,

établissement public spécialisé dans la vulgarisation de la culture scientifique, situé à Triel-sur-Seine. Entrée libre sur inscriptions au 01 39 70 22 17, ou à clsh@remibarrat@trielfr

Conflans Room service au Story boat	Les Mureaux Portraits de Muriautines	Poissy La fascination du livre de voyage
--	---	---

La péniche-théâtre Story boat accueille *Room service*, une comédie écrite et mise en scène par Jean-Christophe Barc, vendredi 20, samedi 21 (17 h, Ndlr) et dimanche 22 février (17 h, Ndlr).

La pièce est accessible à partir de 12 ans, au tarif unique de 14 €. Réservation indispensable au 06 70 48 63 01.

Dans le cadre de la journée internationale pour les droits des femmes, le 8 mars prochain, la commune a fait réaliser, par la photographe Sophie Loubaton, des portraits d'habitantes représentatives de la ville.

Le résultat sera visible dès le lundi 23 février en mairie, jusqu'au 2 mars, aux horaires d'ouverture habituels

Rosny-sur-Seine
Un apéro-boeuf
très chanson

La commune propose son traditionnel apéro-boeuf gratuit à la Passerelle, vendredi 7 février à 19 h 30.

C'est la jeune Julie Bardo, élève de chant à l'école magnanvilloise des 4 Z'arts, qui sera présente sur scène, pour la première fois en solo.

Le concert alternera ses compositions et des reprises du répertoire pop-rock, avant une petite collation.

Mantes-la-Jolie
Maths à la chapelle

La mairie a installé les panneaux de Mathissime, préparés par le conseil général, à la chapelle Saint-Jacques, jusqu'au dimanche 1er mars. Ludique et créative, cette exposition itinérante permet aux enfants dès 7 ans de s'immerger dans le monde des mathématiques, avec logique, persévérance et attention. Des médiateurs seront présents pour accompagner les visiteurs presque tous les jours où se tient cette exposition gratuite.

Meulan-en-Yvelines
Sculpture : retour aux sources

Irène Lussou, sculpteur reconnue, montre ses oeuvres au domaine Berson jusqu'au samedi 28 février. Avec ses personnage filiformes faits de métal, elle est reconnue internationalement depuis une décennie. Irène Lussou est

ainsi exposée dans de grandes galeries, comme au Carrousel du Louvre, et exporte ses oeuvres jusqu'en Chine. Cette native de Meulan-en-Yvelines y revient pour cette exposition gratuite, visible aux horaires d'ouverture habituels.

Limay
La révolution ukrainienne
en images

La médiathèque accueille actuellement une exposition consacrée à la révolution intervenue en Ukraine, partie de la place Maïdan de Kiev. Projet apolitique, « *Maïdan, le facteur humain* » réunit une trentaine de photographes professionnels. Avec leurs photos, ils font découvrir aux visiteurs cette période proche, et pourtant déjà loin par rapport à l'actuelle situation d'un pays littéralement coupé en deux.

L'exposition se tient jusqu'au vendredi 6 mars. Samedi 21 février, une projection du documentaire *Babylon 13*, produit en 2012, sera organisée à 15 h, en présence du journaliste Alain Guillemoles, spécialiste de l'Europe de l'Est.

Enfin, le lendemain de la clôture, samedi 7 mars, Liana Parnasevych Benquet dédicacera son ouvrage. A la découverte de la cuisine ukrainienne.

Gargenville
Richy chante Johnny

Samedi 21 février, la salle des fêtes accueillera celui qui est peut-être le plus connu des sosies de Johnny Hallyday, Richy, à partir de 20 h 30. Adoubé par la star il y a déjà plusieurs années, il tourne depuis dans toute la France avec son orchestre. Le tarif de cette soirée de reprises des classiques du chanteur s'étend de 28 € à 36 €, renseignements au 06 81 08 11 74.



Le vrai Johnny a validé les imitations de son sosie.

Magnanville
Expose tes dessins

Le conseil municipal des enfants de la commune organise un accrochage de dessins pour les 8 à 11 ans. Il est possible de déposer ses réalisations jusqu'au 30 mars.

L'exposition des dessins reçus se tiendra à la Mare paslouie, vendredi 10 et samedi 11 avril.

Renseignements en mairie ou au 01 30 92 87 27.

La gazette du Mantois

L'hebdomadaire gratuit du Mantois

Votre partenaire communication

Offrez une meilleure visibilité

À VOTRE MARQUE

Découvrez nos pages

Actualités	Faits divers	LFM Radio	Culture	Sport	Loisirs
------------	--------------	-----------	---------	-------	---------

Choisissez votre format

Bandeau	Quart de page	Demi-page	Pleine page	Double page
---------	---------------	-----------	-------------	-------------

Et profitez d'une visibilité optimale

auprès d'un lectorat hebdomadaire

de près de 40 000 lecteurs.

Contact : publicite@lagazettedumantois.fr / 06 66 95 77 88 - 09 54 82 31 88

La gazette du Mantois - 8 rue Porte aux Saints - 78200 Mantes-la-Jolie

Actualités

Reportages

Interview

Soutenez LFM et accédez à toute l'actualité de votre radio en nous rejoignant sur Facebook et likez la page LFM Radio



LFM Radio



(@radiolfm)



(lfmradio)



RadioLFMOfficiel

Actualités

L'étrange Sharman mystifie LFM

La semaine dernière, au LFM Show, un jeune magicien est venu faire son spectacle dans les locaux de la radio.



Aucun des membres de l'équipe n'a réussi à percer le mystère des tours du jeune Sharman.

Sharman se fait appeler « l'être-ange » en raison de sa passion pour les sciences occultes. Après avoir littéralement bluffé Difool sur *Skyrock*, l'animateur Cauet, ou encore le rappeur Sinik, il a souhaité charmer, par ses sorts, l'équipe de « la plus féminine des radios. »

Retrouver un mot choisi parmi un livre entier, faire disparaître le contenu d'un verre rempli de café, subtiliser une montre, ou même faire apparaître un serpent dans une marmite préalablement vide !

Des tours époustoufflants

Aucun des membres de l'équipe n'a, à ce jour, réussi à percer le mystère des tours du jeune Sharman, nous laissant tous bouches bées, comme après la célèbre formule « *Abracadabra !* »

Retrouvez la vidéo du passage de Sharman au LFM Show sur la page officielle Facebook de la radio : LFM radio.

TOUS LES MATINS ,
7H - 10H



Animée par
SMAHEN

LA
FRESH
MATINALE

MÉTÉO,
INFOS TRAFIC, JEUX
FLASH INFOS, HOROSCOPE

La radio se fait télé

Vous pouvez désormais retrouver les émissions que vous avez ratées en vidéo sur la page Facebook de LFM Radio, ou en vous abonnant à la chaîne Youtube RadioLFMOfficiel. Site internet : lfm-radio.com

Horoscope

Cinéma

Dessin

Recette



Béliér : Vous agissez trop spontanément et surtout sans réfléchir. Vous vous engagez dans un projet, mais vous découvrirez l'envers du décor.

Taureau : Des perspectives d'évolution s'offrent à vous et vous savez saisir la chance au vol. Mais évaluez bien les conséquences de vos actes.

Gémeaux : L'envie semble vous démanger de prendre un risque ? Vous vous posez trop de questions qui ne vous permettent pas d'avancer.

Cancer : Assurez-vous que votre franchise ne vous porte pas préjudice dans votre travail. Toute vérité n'est pas bonne à dire, vous risquez de l'apprendre à vos dépends.

Lion : Votre travail vous accapare de plus en plus, mais devient aussi de plus en plus intéressant. Vous pourriez même accepter de nouvelles responsabilités.

Vierge : Il faut batailler pour obtenir un emploi à la hauteur de vos souhaits. C'est en persévérant que vous obtiendrez ce que vous voulez.

Balance : Certains vous accordent leur confiance dans votre job et d'autres vous mettent volontairement des bâtons dans les roues. Cherchez à vous préserver.

Scorpion : Vous allez vous rendre compte que l'on parle de vous dans votre dos. Ça va chauffer.

Sagittaire : Votre sens de l'improvisation fait des merveilles. Vous savez toujours tourner une situation à votre avantage.

Capricorne : Vous prenez votre travail très à cœur. Vous approfondissez et soignez le moindre petit détail.

Verseau : Les horaires et les contraintes, trop peu pour vous. Vous devez faire comme tout le monde même si vous aimez vous montrer différent.

Poissons : Vous avez beaucoup d'ambitions, mais vous les gardez secrètement pour vous. Vous avez bien raison.

www.horoscope.fr



Le mot du patron

J'irai voir cette semaine *American sniper*, c'est le récit d'une histoire vraie. Surtout, Clint Eastwood est arrivé à maturité dans la réalisation, on verra comment il retranscrit des faits réels.

www.cgrcinemas.fr/mantes/



Bis : Comédie de Dominique Farrugia, avec Franck Dubosc et Kad Merad.

Programme de la semaine

EN AVANT PREMIERE

PROJET ALMANAC
Tous publics - Sciences fiction
Lundi 23 Fév. 20 h 00 VF

LE VAISSEAU FANTOME
Tous publics - Opéra
Mardi 24 Fév. 20 h 15 VO

AMERICAN SNIPER
Tous publics - Guerre
11 h 00 - 13 h 45 - 16 h 30
19 h 30 - 22 h 15 VF

BIS
Tous publics - Comédie
11 h 00 - 14 h 00 - 16 h 00
20 h 00 - 22 h 00 VF

KINGSMAN SERVICES SECRETS
Tous publics - Action
11 h 00 - 13 h 45 - 16 h 30
19 h 45 - 22 h 15 VF

CINQUANTE NUANCES DE GREY
Interdit -12 ans - Drame
11 h 00 - 13 h 45 - 16 h 30
19 h 00 - 19 h 45 - 22 h 15 VF et VO

IMITATION GAME
Tous publics - Biographie
22 h 00 VF

LES NOUVEAUX HEROS en 3D
Tous publics - Film d'animation
11 h 00 - 13 h 45 - 15 h 45
17 h 45 VF

UN VILLAGE PRESQUE PARFAIT
Tous publics - Comédie
16 h 00 - 20 h 00 - 22 h 00 VF

JUPITER en 3D
Tous publics - Action
11 h 00 - 19 h 30 - 22 h 15 VF

MAYA L'ABEILLE en 3D
Tous publics - Film d'animation
11 h 00 - 14 h 00 - 16 h 00 VF

LA NUIT AU MUSEE 3
Tous publics - Aventure
11 h 00 - 13 h 45
15 h 45 - 17 h 45 VF

PAPA OU MAMAN
Tous publics - Comédie
11 h 00 - 14 h 00 - 16 h 00
18 h 00 - 20 h 00 - 22 h 00 VF

TOUTE PREMIERE FOIS
Tous publics - Comédie
18 h 00 VF

TAKEN 3
Tous publics - Action
13 h 30 - 20 h 00 - 22 h 15 VF

LA FAMILLE BELIER
Tous publics - Comédie
17 h 45 - 20 h 00 VF

5€00
LA PLACE
au lieu de 9€10

Remettez ce coupon à l'une de nos hôtesses de caisse et payez 5,00€ par personne soit 10€ pour les deux. Ce bon est valable une fois à la même séance le même jour pour 2 personnes jusqu'au 31/12/2015 inclus au CGR de MANTES-LA-JOLIE. Offre non cumulable avec d'autres opérations et hors majoration 3D (voir conditions en caisse) - non valable pour les contenus alternatifs (opéras, sports, théâtre, etc).

OFFRE
DUO
VOUS ÊTES 2,
VOUS VOLEZ
2 PLACES !

Remettez ce coupon à l'une de nos hôtesses de caisse et payez 5 euros par personne soit 10 euros pour les deux. Ce bon est valable une fois à la même séance le même jour pour 2 personnes jusqu'au 31/12/2015 inclus au CGR de Mantes-la-Jolie. Offre non cumulable avec d'autres opérations et hors majoration 3D (voir conditions en caisse), non valable pour les contenus alternatifs (opéras, sports, théâtre, etc).



Dessin de la semaine :



Eric Thiénot : www.mavieauboulot.fr/blog/

Votre publicité
dans la gazette du Mantois

publicite@lagazettedumantois.fr

Recette de la semaine : Pizza maison



250 g de farine
Un sachet de levure boulangère

250 g de fromage, selon son goût
300 g de sauce tomate (ou 600 g de tomates fraîches)
10 g de concentré de tomates
150 g de poulet
1 belle carotte, 2 gros oignons, 2 gousses d'ail
sel, poivre, thym, romarin, origan

Préparation :

Ajouter 15 cl d'eau tiède à la levure, attendre 10 min. Ajouter deux cuillères à soupe d'huile d'olive et du sel, verser le tout sur la farine et mélanger, avant de pétrir la pâte une dizaine de minutes. Recouvrir d'un torchon, laisser reposer jusqu'à ce qu'elle double de volume (option : acheter la pâte au supermarché, ou chez le boulanger).

Faire revenir l'ail, la carotte et un oignon coupés finement à feu vif, ajouter le poulet quand les légumes sont colorés. Quand le poulet se colore à son tour, verser la sauce tomate, le concentré, sel, poivre et bouquet garni. Laisser mijoter une heure. Étaler la pâte, puis la garniture, le fromage en petits morceaux, et un oignon cru découpé en lamelles. Enfourner 15 à 25 min dans le four préchauffé à 230 °C.

La gazette du Mantois

Journal hebdomadaire gratuit d'information locale

8 rue Porte aux Saints

78200 Mantes-la-Jolie

09 54 82 31 88 - contact@lagazettedumantois.fr

N° ISSN : 2270-1389



Site web : www.lagazettedumantois.fr

Facebook : la gazette du mantois - Twitter : @GazetteMantois

Directeur de la publication : Lahbib EDDAOUIDI

Journalistes : Loris GUEMART, Jérémy DENOYER

Mise en page : Sébastien DAILLEUX



McDonald's
Mantes-La-Ville

Nouveau

2 Pistes...

2 Foix Plus Rapide.

Nouveaux Horaires d'ouverture :

A partir du 1^{er} JUILLET

du lundi au jeudi et dimanche de 9h à 23h en salle - et de 9h à 23h30 au drive
le vendredi et samedi de 9h à 23h30 en salle - et de 9h à 00h00 au drive

